



entrée

Généralités :

accueil
Présentation de l'espèce
Les maladies du pigeon
Histoire du pigeonier
Histoire du pigeon voyageur
Prolifération des pigeons de ville
Dégâts des pigeons de ville

Moyens de contrôle de sa population :

- moyens barbares
- méthodes douces
- l'azacholestérol
- législation

Le pigeonier de ville moderne :

- Son histoire en région parisienne
- avantages et inconvénients
- aspects financiers
- aspects pratiques

quelques photos de pigeoniers :

- Boulogne-Billancourt
- Aulnay-sous-Bois
- Bobigny
- Chatillon
- Clamart
- Meudon
- Montrouge
- Paris
- Fontenay-sous-Bois
- Puteaux
- Sénat Paris
- en région parisienne
- en France, à l'étranger

pétition(s) en ligne
livre d'or - vos commentaires
poster un commentaire au livre d'or

CHRONIQUE DES MASSACRES

premier semestre 2017

Pensez à utiliser la fonction "rechercher dans
la page" de votre navigateur

chronique des
massacres

premier trimestre 2017

Actualités février 2017

Tueries continues.

Gien

Source : [La République du Centre](#)

Les pigeons de la discorde à Gien

Publié le 15/02/2017

Christelle de Crémiers (EELV), conseillère d'opposition, dénonce une « campagne d'extermination massive » des pigeons.

Le problème de la prolifération des pigeons à Gien serait-il en train de prendre une tournure politique ?

L'installation, rue Tlemcen, début février, de cages vouées à emprisonner les oiseaux, a incité Christelle de Crémiers, conseillère municipale d'opposition (Europe écologie-Les Verts) et vice-présidente du conseil régional, à demander des comptes au maire, Christian Bouleau, au travers d'une lettre ouverte.

« Entassés dans des caissons et tués au gaz carbonique »

« Le premier souci, d'ordre budgétaire, c'est que ce que vous appelez pudiquement "campagne de capture" n'est autre qu'une opération d'extermination massive. Les pigeons capturés dans les volières [...] sont ensuite entassés dans des caissons et tués au gaz carbonique », s'indigne l'élue, qui souligne que, la nature ayant horreur du vide, les pigeons se reproduisent encore plus pour compenser le nombre de volatiles tués. « C'est du gâchis de l'argent public donné à des entreprises qui entretiennent ainsi une sorte de rente de situation. »

Mais ce que reproche surtout Christelle de Crémiers à Christian Bouleau, c'est d'avoir nié, par le passé, que les oiseaux seraient capturés et tués : « M. le maire, il ne faut pas prendre les Giennois pour des pigeons ! Il ne peut y avoir un tel écart entre la parole publique et les actes ! »

Brigitte Marquet, présidente de l'association nationale « L'ambassade des pigeons », s'insurge, elle aussi, et estime qu'il faut, de toute urgence, enlever ces pièges.

Ces derniers jours, elle a tenté à plusieurs reprises de joindre Christian Bouleau pour lui demander de tout arrêter et s'est finalement résignée à lui envoyer un mail. « J'attire votre attention sur le fait que nous alerterons les personnes habilitées à dresser un procès-verbal au cas où des pigeons resteraient piégés dans ces cages, exposés ainsi 24 heures sur 24, jour et nuit, aux intempéries, sans avoir suffisamment à manger et sans boisson. Les cages devront être relevées tous les jours : c'est la loi. [...] Nous ne pouvons croire que M. le maire a commandité de telles horreurs ! »

Des critiques qui laissent le maire de Gien serein et n'entament en rien sa résolution de traiter le problème. Dans le centre-ville, aux abords de l'îlot 14 notamment, la prolifération de pigeons est devenue telle qu'elle met en danger l'activité de certains commerçants, comme les époux Martin, propriétaires de la pâtisserie de la rue Tlemcen.

« J'essaye d'avoir une attitude équilibrée : non, je ne suis pas un tueur de pigeons, mais, oui, je suis sensible à la détresse des habitants victimes de ces nuisances. Je suis tout à fait prêt à travailler sur d'autres solutions, comme les pigeoniers évoqués par la présidente de l'association parisienne. Cette dame, je vais la rencontrer, mais en attendant, je me dois de répondre à mes administrés », assure Christian Bouleau.

Brigitte Marquet, Christelle de Crémiers et les défenseurs des pigeons préconisent la création de plusieurs pigeoniers municipaux sur les

Twitter

Dossier à
télécharger

chronique des
massacres

Nos Amis Les
Oiseaux

menu 2

toits de la ville. Ces installations, gérées par les agents communaux, circonscriraient les fientes et permettraient de réguler les naissances.

Une solution à laquelle le maire de Gien ne se dit pas opposé. « Mais il ne faut pas transformer ce problème en idéologie et donner des conseils pour Gien depuis Paris ».

Pascale Auditeau

Sainte-Anne-d'Auray

Source : [Ouest France](#)

Le fauconnier chasse les pigeons de la basilique

Publié le 10/02/2017

Les volatiles sont la cause de dégradations sur la façade de l'édifice. Les fientes s'accumulent sur les toitures, terrasses, dans les chenaux et entravent l'évacuation des eaux pluviales.

La présence des pigeons sur la basilique de Sainte-Anne-d'Auray mais aussi sur les autres monuments de la commune devient problématique. « Un développement des mousses est observé car une humidité permanente ne permet pas un assainissement des toitures, explique Jean-Michel Yannic, adjoint aux travaux. La rénovation des terrasses sud, engagée en 2016, se poursuivra à partir de mars. »

Depuis quelque temps, les volatiles se sont multipliés. D'où la nécessité de réguler cette population par des captures et de l'effarouchement.

160 pigeons capturés en dix jours

Luis Da Costa, fauconnier en Bourgogne, est à la tête de l'entreprise L'Aigle de Bourgogne. La mairie l'a choisi pour élaborer un protocole avec la mise en place de cages permanentes.

« Dans un premier temps, j'ai fait pression sur les pigeons en les piégeant. Puis, dans la seconde partie, grâce à deux buses de Harris, j'ai procédé à un effarouchement », explique le fauconnier. En dix jours, il a capturé 160 pigeons. Les cages seront ensuite relevées par les agents communaux.

Avenières Veyrins-Thuellin

Source : [ledaufine.com](#)

Des rapaces pour chasser les pigeons

Publié le 09/02/2017 - par Myriam ELFY

Non, les pigeons ne sont pas que ces volatiles qui dodelinent en marchant et qui s'envolent, dessinant dans le ciel un ballet parfois agréable à regarder. Le pigeon des villes, dit pigeon biset, est aussi l'animal qui pose le plus de préoccupations en milieu urbain... Mais pas seulement. Les villages du Nord-Isère ne sont pas épargnés. Exemple, avec Les Avenières Veyrins-Thuellin, où le maire, Daniel Michoud, a décidé que la colonie installée sur sa commune devait aller nicher ailleurs. Pour cela, il s'est adjoint les services d'un fauconnier, venu avec ces six buses. Opération : effarouchement, capture et régulation.

Ballet étrange autour de l'hôtel de ville des Avenières depuis lundi soir. Un fourgon blanc est garé. À l'intérieur il y a six buses que Christophe Puzin sort à tour de rôle. Le fauconnier venu de la Drôme est mandaté officiellement par le maire via un arrêté municipal.

Remettre un prédateur où il n'y en a plus

Hier, c'est Chunga et Garfield, deux buses de Harris, une espèce qui vit aux États-Unis, qui étaient en action sous le regard émerveillé des écoliers sortis dans la cour.

« Nous remettons un prédateur dans un lieu où il n'y en a plus », explique le fauconnier. Depuis le début de la semaine il multiplie les interventions. Lundi, disposant d'un savoir-faire particulier, avec ses propres volatiles, il est allé déloger les pigeons qui étaient installés dans les combles de la mairie. L'objectif est, d'ici vendredi, de faire diminuer la population des pigeons présents aux Avenières Veyrins-Thuellin de 90 %.

Le principe de l'effarouchement par les rapaces de fauconnerie est d'instaurer un climat d'insécurité auprès des volatiles indésirables en les confrontant directement à leurs prédateurs naturels, provoquant ainsi leur dispersion et leur délocalisation.

Interventions de jour et de nuit

Christophe Puzin et son coéquipier interviennent entre 12 et 14 heures pour le comptage des volatiles. C'est le moment où le soleil est le plus haut dans le ciel. Et c'est aussi celui choisi par les nuisibles pour sortir et se mettre sur les toits.

La nuit tombée, les rapaces entrent d'avantage en scène. Pour leur permettre de faire leur job, les bâtiments tout autour de la mairie sont plongés dans le noir. Si tout se passe bien, la commune devrait être débarrassée d'une grande partie de ses pigeons indésirables dans quelques jours.

Mais le travail du fauconnier ne s'arrête pas là. « Je vais faire un compte rendu de ce que l'on a fait précisément. J'indiquerai où intervenir pour boucher les endroits de nidification et ferai un certain nombre de préconisations », indique Christophe Puzin. Sans cela, le fauconnier assure que dans moins de deux ans, la colonie de pigeons sera reconstituée.

Une pratique entourée de légalité

Le maire des Avenières Veyrins-Thuellin a pris, en date du 31 janvier, un arrêté « portant autorisation d'effarouchement, de capture et de régulation de la population de pigeons sur la commune. » Dans cet arrêté, il est aussi dit que le fauconnier a « obligation de résultats et de faire baisser considérablement la population de pigeons ».

La réserve de la LPO

La Ligue pour la protection des oiseaux estime qu'obstruer les endroits de nidification des pigeons peut-être préjudiciable à d'autres espèces telles que chauve-souris ou chouette effraie qui disparaissent aussi à cause de la disparition de ces gîtes en milieu bâti.

Tueries continues.

Brionne

Source : [Le Courrier de L'Eure](#)

Polémique. Les pigeons sont euthanasiés !

Publié le 20/01/2017 - par Anthony Bonnet

Afin de lutter contre la surpopulation de pigeons en centre-ville, la commune de Brionne fait appel à une société qui capture et euthanase les oiseaux. La méthode employée fait débat.

C'est une règle à chaque conseil municipal. Avant d'aborder l'ordre du jour, le maire commence toujours par informer les élus des décisions prises au cours des semaines précédentes. Le 15 décembre 2016, à Brionne, Valéry Beuriot avait ainsi évoqué des travaux de voirie, des contrats de maintenance, des remboursements de sinistres... Rien de très marquant. Sauf la décision numéro 4 : la mairie de Brionne a signé un contrat d'abonnement avec la société Normandie Dératisation concernant la capture de pigeons pour un montant de 2 386 €. Des pigeons qui sont ensuite « euthanasiés », avait ajouté le premier édile.

La LPO écrit à la mairie

L'information, rapportée dans Le Courrier de l'Eure du 21 décembre, a alerté une lectrice, Martine Fouques. Cette habitante d'Hectomare, sur le plateau du Neubourg, est responsable du refuge du CAPPa, qui lutte contre l'abandon et les maltraitances d'animaux. Alors quand elle a vu le sort qui était réservé aux pigeons, son sang n'a fait qu'un tour. « Les animaux font tous partie d'une chaîne dont on a besoin », signale-t-elle.

Martine Fouques a contacté la Ligue de protection des oiseaux, qui agit pour la sauvegarde de la biodiversité. Le programme de destruction des pigeons à Brionne est, bien entendu, en contradiction avec les valeurs de l'association. Au début du mois de janvier, celle-ci a donc envoyé un courrier électronique à la mairie de Brionne pour l'inciter à abandonner cette technique « quelque peu radicale » et à utiliser des méthodes de gestion durable permettant de « contrôler avec raison le niveau des populations de pigeons semi-domestiques ».

LPO

Source : [LPO : Cohabiter avec le pigeon en ville](#)

PROPAGANDE SUR LES MALADIES

Mis à jour : 12 janvier 2017

Citation LPO - Le risque sanitaire :

« les pigeons peuvent être porteurs de différentes maladies, bactéries ou virus comme par exemple la trichomonase, les salmonelles, la toxoplasmose,... Si ces dernières se transmettent rarement à l'homme par ce biais-là, les personnes fragiles (enfants, personnes âgées, femmes enceintes,...) peuvent toutefois être touchées. »

A CONSULTER

L'article en entier du 23/01/2017 en PDF

Saint-Jean-d'Angély

Source : [Sud Ouest](#)

Les pigeons dans le viseur de la mairie

Publié le 20/01/2017 à 3h42 par Philippe Brégowy

La municipalité a décidé de faire appel à une société girondine pour mettre fin à la multiplication de ces volatiles.

Les Angériens l'ont assurément remarqué. La population des pigeons ne cesse de croître dans le centre de Saint-Jean-d'Angély. « Nous ne sommes pas en mesure de les comptabiliser actuellement mais c'est évident notamment dans le cœur de ville », confirme Jean Moutarde, adjoint chargé de l'urbanisme et de l'environnement. Les promeneurs qui empruntent la rue de la Grosse-Horloge, de la rue de l'Hôtel-de-ville ont intérêt à regarder où ils mettent les pieds. Les fientes sont effectivement légion.

Outre l'aspect désagréable, la présence de ces oiseaux est aussi préjudiciable pour la santé publique. Les excréments de ces pigeons peuvent en effet contenir des germes de différentes maladies.

« Nous avons adressé un courrier aux propriétaires d'immeubles afin qu'ils calfeutrent leurs ouvertures, mais cela n'a pas suffi... », déplore l' élu. Le phénomène n'est pas nouveau à Saint-Jean-d'Angély. La municipalité précédente, menée par Paul-Henri Denieul, avait fait construire un pigeonnier dans le parc Régnaud. Si ce dernier remplit sa fonction, il est tout de même dépassé. « Entre 2013 et 2016, 2078 kilos de grain y ont été déposés, détaille l'adjoint. Et 789 œufs ont été traités. » Traités?? « En fait, ces œufs, il suffit de les secouer pour qu'ils ne donnent pas naissance à des petits pigeons. » Malgré cela, 83 pigeons ont pris leurs quartiers sur ce site proche du musée. Aussi, « nous avons décidé de faire appel à une entreprise spécialisée pour régler ce souci », révèle Jean Moutarde.

4 000 euros

L'entreprise girondine SACPA de Floirac devrait intervenir au printemps. « Il s'agit d'une entreprise habilitée à intervenir pour ces cas »,

poursuit l'élu. Pour cela, quatre cages, dotées d'abreuvoir et de mangeoire, vont être mises en place sur des toits terrasse de la cité angérienne. Et l'entreprise se rendra sur place pour relever les cages et euthanasier ces animaux en respectant un protocole établi par les services vétérinaires. Le coût de l'opération?? « Environ 4 000 euros », conclut Jean Moutarde.

Montpellier

Source : Le Midi Libre

la perruche à collier prend ses quartiers au centre-ville

Publié le 13/01/2017

Perceptible d'abord à l'oreille, avant que le regard ne soit happé par le sillage vert fluo et resplendissant qu'elle trace dans le ciel, on peut affirmer - sans mentir -, que son ramage se rapporte à son plumage ! La perruche à collier s'est implantée en liberté dans l'espace aérien montpelliérain, "depuis au moins dix ans", estime Pierre Maigre, président de la Ligue de protection des oiseaux de l'Hérault (LPO), qui surveille d'une manière assez sereine le phénomène.

Toutes les grandes villes sont touchées

Il n'y a qu'à se promener sur les allées de l'esplanade Charles- de-Gaulle pour l'entendre jacasser dans une grande envolée stridente. Pour expliquer sa présence, mais "ce n'est pas un exemple isolé, toutes les grandes villes voient leur population s'agrandir au détriment des oiseaux autochtones", Pierre Maigre nie toute relation avec le réchauffement climatique, comme cela a pu être évoqué. "Sa présence en ville est due à des relâches volontaires ou non par l'homme. À Montpellier, nous pensons qu'elle a débuté aux abords du Lez."

La LPO estime que l'arrivée de la perruche à collier en France date de 1974. Une cinquantaine d'oiseaux se seraient échappés d'un conteneur sur la zone aéroportuaire d'Orly. En terme d'équilibre écologique, ces oiseaux, armés d'un bec rouge particulièrement affûté, doivent, pour leur survie, chasser d'autres espèces aviaires des cavités naturelles qu'ils convoitent.

"C'est un oiseau relativement grand, environ 40 centimètres, c'est un problème. Au cœur de nos cités nichent de petits rapaces nocturnes cavernicoles, comme la chouette chevêche ou le hibou petit-duc, le fameux chat occitan. Pigeons, étourneaux, moineaux et mésanges nichent aussi dans les cavités et, incontestablement, il y a là une prise de territoire qui prive la faune autochtone d'autant de lieux de nidification."

"L'excès de décibels est son seul point faible"

Choucas des tours, pigeons et perruches cohabitent tant bien que mal, les deux premiers n'ayant plus d'autre alternative que d'aller se réfugier dans le bâti, "comme la cathédrale Saint-Pierre". À la différence de son coloc'de platane, le pigeon, la perruche bénéficie d'un solide capital sympathie qui semble profiter à sa prolifération. Son merveilleux plumage, souligné d'un collier noir et sa longue queue tirant sur le turquoise, charme les passants.

"Elle n'est pas source de nuisances, comme les pigeons, qui peuvent, par leurs fientes, rendre insalubre certains secteurs. L'excès de décibels est son seul point faible", plaisante-t-il. Pour l'instant ! Invasive, bruyante, exotique, et sans prédateur, l'oiseau cumule les mauvais points. Car la ville pourrait bien être dépassée par la situation.

300 couples installés

"Ce genre de phénomène est toujours constaté très tard, si bien qu'on ne peut plus l'enrayer, sauf destruction massive. Notre rôle est de défendre la faune mais si une espèce animale met en péril la biodiversité, nous ne nous désintéressons pas du problème. Nous formons par exemple les personnels municipaux à la stérilisation d'œufs de goélands en ville."

Du côté des services "verts" municipaux, "en l'absence de nuisances, il n'y a pas d'intervention", indique-t-on. N'ayant fait l'objet d'aucun décompte, "l'oiseau est très mobile, il aurait fallu faire un état zéro à son arrivée et surveiller son lieu de nidification." Pierre Maigre suppose que "300 couples se sont installés de façon pérenne", colonisant quartiers et communes périphériques, de Pérols jusqu'au nord de la ville, "jusqu'à Sète, où l'on constate sa présence".

Alors même si "les regarder s'envoler, c'est beau", le président de la LPO conseille de garder la cage aux oiseaux fermée à double tour ! "L'animal exotique doit le rester, et en captivité. C'est aussi vrai pour les tortues américaines qui polluent nos étangs et nos rivières, mettant en péril les deux tortues d'eau douce que sont la cistude d'Europe et l'émyde lépreuse."

Carcassonne

Source : [La Dépêche du Midi](#)

Arrêtons de nourrir les pigeons

Publié le 17/01/2017 - par D.M.

Depuis quelque temps, les pigeons semblent avoir fait leur (ré)apparition en centre-ville, particulièrement sur les places bordées de platanes. C'est notamment le cas de la placette à hauteur du parking de la CCI, au croisement des rues Voltaire et Aimé-Ramond, qui est, certains jours, littéralement envahie par les volatiles. Cette situation occasionne naturellement un certain nombre de nuisances, au premier rang desquelles la présence de déjections, notamment sur les véhicules stationnés sous les platanes, qui posent question quant à l'efficacité des campagnes d'effarouchement.

«Il y a généralement deux campagnes d'effarouchement par an, la dernière remonte au mois de juillet, mais elles ne concernent que les étourneaux, qui se déplacent sur la ville par nuages entiers, indique Patrick Hoffmann, directeur du service hygiène et des risques majeurs à la mairie de Carcassonne. Pour ce qui est des pigeons, ces derniers ne s'effarouchent pas, la seule chose qu'on peut faire est d'installer des réglottes avec des pointes pour les empêcher de nicher. Mais le plus important reste de ne pas leur donner à manger», préconise-t-il.

Rappelons en effet que le nourrissage sauvage de ces oiseaux encourage leur pullulation, et par conséquent la multiplication des risques de nuisance et de contamination de l'homme par une maladie transmissible.

Inde

Source : [Le Courrier International](#)

Vol au-dessus d'un nid de pigeons

Publié le 09/01/2017

Le pigeon est souvent malvenu dans nos grandes villes européennes, et demeure un oiseau très incompris. Ce n'est pas le cas en Inde, où il peut devenir un compagnon à part entière. Tout plaquer et partir élever des pigeons voyageurs ? Pourquoi pas. Mais attention à ce qu'ils ne se fassent pas coffrer pour terrorisme.

A CONSULTER

L'article en entier du 09/01/2017 en PDF

Lunel

Source : [La Marseillaise](#)

Lunel : des rapaces pour éviter la prolifération des pigeons

Publié le 09/01/2017 - par J-M. Brunel

La campagne d'effarouchement par des fauconniers et de capture par cage vient de débiter pour trois mois à Lunel. En ville, cette espèce se révèle nuisible en causant des dégradations matérielles et une gêne pour les riverains.

Les centres-villes et milieux urbanisés sont des endroits dans lesquels bon nombre d'oiseaux trouvent nourritures, dortoirs et sites de nidification, notamment les pigeons, communément appelés « pigeons biset ». Ces oiseaux se révèlent nuisibles, causant de nombreuses dégradations matérielles en raison de l'acidité de leur fiente et peuvent également représenter des gênes pour les riverains, sans compter l'insalubrité due à leurs déjections.

Ils sont également porteurs de maladies qui sont, potentiellement, transmissibles à l'homme.

Face à ces problèmes, la Ville a choisi de mener « des campagnes d'effarouchement par des fauconniers professionnels, mais aussi de réaliser des opérations de capture » déclare un des employés municipaux, chargé de l'opération. En effet, depuis plusieurs années, la commune fait appel à des fauconniers professionnels pour éloigner certaines espèces d'oiseaux nuisibles comme les étourneaux et les pigeons, entre autres, quand la préfecture l'autorise par arrêté.

Ces prédateurs naturels font peur aux oiseaux nuisibles qui associent la présence de rapaces au danger potentiel que cela représente pour eux. « La ville de Lunel organise également des opérations de capture des pigeons, en plus des campagnes d'effarouchement, l'objectif étant, non pas d'éradiquer, mais de réguler la population et éviter le surnombre » précise un des responsables de l'opération.

Si d'autres moyens ont déjà été testés (pics, filets...), la capture des individus semble être un moyen de lutte efficace. L'an passé, une opération a permis de capturer plus de deux cents pigeons en trois mois. Cette année la campagne durera de janvier à fin mars. Trois cages seront installées sur des sites ciblés de la ville en fonction de la gêne exprimée par les riverains ou par constat des services municipaux. D'autres seront installées sur des bâtiments communaux ou privés après un accord préalable avec les propriétaires.

« Granivores à la campagne, en ville les pigeons se montrent opportunistes et se nourrissent de tout ce qu'ils trouvent et notamment les déchets. Ils bénéficient également d'alliés avec des personnes qui les nourrissent, un geste que l'on peut penser anodin mais qui n'est pas sans conséquences puisque le règlement sanitaire départemental interdit formellement de nourrir les animaux sauvages, y compris les pigeons » précisent un des responsables de l'opération.

